

Les ressorts de la transition dans les territoires 1/3

Depuis 2015, l'Union nationale des acteurs du développement local (Unadel) et Territoires Conseils (TC) réalisent un travail d'enquête sur des démarches locales de transition plaçant au cœur de leur logique les enjeux du développement durable. Ce travail « d'écoutes territoriales » se fonde sur la rencontre et des échanges avec les protagonistes de ces dynamiques. Une série d'articles, explorant et illustrant ces démarches de transition, restituera quelques enseignements de ce travail. Premier volet : les facteurs d'impulsion.

Les facteurs d'impulsion des démarches de transition

Rencontre avec Cécile de Blic, entrepreneure salariée associée de la Scop Oxalis et Vincent Chassagne, expert associé à Territoires Conseils, impliqués dans le travail d'écoute conduit par l'Unadel.

Les travaux sur le développement local soulignent le rôle majeur joué par l'impulsion dans les dynamiques de mobilisation et d'engagement d'une démarche collective.

Comment pourrait-on qualifier plus précisément cette « impulsion » ?

Vincent Chassagne : Une impulsion, c'est une initiative qui déclenche un projet ou une réflexion. Elle peut provenir d'élus, de la société civile ou être suscitée par un dispositif national (appel à projet TEPCV, etc.). Trois éléments poussent ces initiatives individuelles ou collectives : la volonté de réaction face à un problème ; une conviction soutenue avec suffisamment de poids pour provoquer l'action ; enfin, le jeu des rencontres à partir desquelles se met en place un élan favorable à l'action collective. Si elle met en mouvement, l'impulsion ne suffit pas à assurer un développement pérenne pour une démarche de transition. Pour cela il faut qu'elle soit accompagnée de sens et partagée par un maximum d'acteurs, suscitant ainsi un portage politique de plus en plus large.

Cécile de Blic : L'impulsion est l'étincelle qui transforme le gaz en flamme : elle est indispensable, mais s'il n'y a pas de gaz, dans la durée, la flamme s'éteint. Dans un territoire en transition, l'étincelle est souvent le produit de plusieurs facteurs évoqués par Vincent, mais, c'est « le gaz » - des programmes, de la gouvernance, de l'animation - qui permet aux démarches de durer.

La pratique montre que, parfois, des impulsions s'ignorent et se côtoient sans jamais converger. Comment mettre en lien des initiatives dans un contexte difficile pour les professionnels de l'animation territoriale ?

V. C. : Une démarche de transition demande forcément une mise en synergie des initiatives présentes sur le territoire, ce qui nécessite un savoir-faire comprenant la capacité à mobiliser des compétences extérieures au territoire mais aussi à impliquer largement la société civile et à en reconnaître les compétences. Le renforcement du portage politique collectif et la diffusion d'une culture de la coopération sont aussi très importants.

C. de B. : C'est bien le facteur humain qui est primordial. La démarche de transition doit être ouverte et inclusive et le *leadership* (individuel ou collectif) qui la soutient, dans une posture d'accueil, d'écoute et de reconnaissance, dans l'empathie avec chaque acteur. Cela permet la construction de coopérations.

V. C. : La démarche de transition doit aussi se traduire de manière concrète et visible dans le cadre de vie. Sa mise en valeur au travers d'un récit commun et partagé constitue une source de fierté locale et un fort élément de mobilisation et de portage collectif. Le facteur humain

est donc à la fois source d'impulsion et de maintien dans le temps de la dynamique de transition.

Propos recueillis par Valérian Poyau et Johan Milian (Unadel)

Territoire sur écoute... La Biovallée dans la Drôme

La Biovallée, parmi les premiers territoires « écoutés », fait volontiers figure de laboratoire rural du développement durable. Une réputation acquise à mesure du développement de nombreuses activités économiques en lien avec la valorisation de l'environnement.

Les acteurs adhérant au projet de la Biovallée se sont fixé entre autres les objectifs de réduire de moitié leurs consommations d'énergies, de devenir autonome grâce à la production d'énergie renouvelable, de réduire la production de déchets, de stopper l'urbanisation des sols agricoles... à l'horizon 2040.

Ce territoire, qui rassemble au cours des années 2000 une centaine de communes et 56 000 habitants, est le fruit d'une démarche portée par les intercommunalités, née autour du patrimoine naturel commun des villages de la région : la Drôme, leur rivière, sérieusement polluée. À l'initiative de la Communauté de communes du Val de Drôme (créée en 1976), la mobilisation des communes mène à la signature du premier contrat de rivière de France en 1989. De cette impulsion politique naît une prise de conscience sur les atouts du territoire en termes de qualité environnementale et de cadre de vie, ainsi que sur les activités qu'il héberge en lien avec la nature et l'agriculture.

La rencontre entre élus et société civile (associations, entreprises, coopératives, centres de formation...) se fait autour de la création de la marque Biovallée en 2002, qui devient un véritable catalyseur. Sept ans de réflexion et d'échanges se traduisent, en 2009, par la reconnaissance en tant que « Grand Projet Rhône-Alpes » (GPRA), valorisant ainsi l'aspect innovant et précurseur de la Biovallée. Jusqu'à son terme en 2014, ce programme régional apporte un appui financier conséquent (9,4 millions d'euros, sur les cinq ans 2009-2014) tant pour l'animation du processus que pour des moyens d'action, sérieux coup de pouce à la réalisation de nombreux projets dans les énergies renouvelables, les filières agricoles, la formation, l'éco-construction, etc.

La création de l'association Biovallée en 2012, aujourd'hui pilotée par des professionnels (Jean-Pierre BRUN, l'actuel président est cofondateur d'un cabinet de conseil en énergie et agriculture durable), fait vivre la marque et participe à la diffusion de la « culture territoriale de la Biovallée » et de ses valeurs (respect du vivant et de l'humain, innovation sociale, économie éthique). Aujourd'hui, en l'absence d'espace institutionnel fédérateur sur l'ensemble du territoire dû à la fin du programme régional GPRA, l'association se trouve être le fragile relai de cette démarche territoriale particulière.

Cécile de Blic et Johan Milian (Unadel)